

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE 17 JANVIER 2021

Discours du Trésorier Général – Jean-Paul PONCHON

Il m'appartient tout d'abord, de façon traditionnelle, mais avec beaucoup de sincérité, de remercier les représentants des clubs, leurs Présidents, Secrétaires, Trésoriers et membres correspondants, qui, par leur écoute des recommandations formulées par notre comptable, nous ont permis cette année encore de clôturer les comptes de la ligue dans des conditions correctes, car nous travaillons ensemble avec convivialité sans toutefois renier le sérieux qui sied à la matière.

Aurélia QUICLET a assuré la tenue de la comptabilité du comité régional de Bourgogne Franche Comté pour la totalité de l'exercice, et a répondu avec assurance et une grande maîtrise à toutes les questions du commissaire aux comptes du cabinet Mazars de Besançon et de son assistante.

Ce bon travail de notre comptable a permis au commissaire aux comptes de contrôler efficacement et rapidement les écritures comptables de l'exercice.

Ma présentation restera similaire à celle réalisée au cours des deux dernières assemblées générales, s'attachant à vous présenter les chiffres les plus importants de notre comptabilité. Le rapport financier détaillé a été envoyé aux clubs et ce même rapport sera consultable sur notre site internet.

Il est difficile de ne pas parler des conditions particulières de cet exercice en lien direct avec la pandémie, qui a complètement bouleversé notre vie sportive, et dont le premier résultat est déjà une exécution budgétaire très en retrait du budget voté du fait de la quasi disparition de notre activité compétitive pendant plus de la moitié de l'année.

Bien sûr les recettes sont réduites par rapport à une année normale, mais nous avons néanmoins réussi à contenir encore davantage les dépenses, notamment en matière de gestion du personnel, puisque nous avons dès le début de la crise sanitaire pu bénéficier de toutes les mesures mises en place par les pouvoirs publics, sans jamais léser les intérêts de notre personnel. De ce fait le résultat de l'exercice est excédentaire.

De plus nous avons préservé l'avenir, en anticipant une baisse de nos recettes 2021 et 2022 du fait de la réduction des droits d'organisation et d'affiliation demandés aux clubs, en constituant des provisions à cet effet.

Nous avons également souscrit un emprunt à taux zéro, qu'il nous appartiendra de rembourser ou de souscrire définitivement, totalement ou partiellement, en 2021, bénéficiant encore des facilités permises par les pouvoirs publics, pour endiguer cette crise sanitaire.

Le premier tableau présente votre association en quelques chiffres :

Produits de fonctionnement 698K€
En soulignant une baisse de 254K€, soit 22 % du montant des recettes

Fonds associatif (notre réserve) 357 K€ 328K€ en 2019

Trésorerie 620K€ 229K€ en 2019

Résultat comptable Excédent de 18 579€

Excédent de 7 373€ en 2019

Effectif rémunéré 5 personnes

Je vous présente à présent la synthèse de notre activité au cours de la saison 2019-2020

Les produits d'exploitation sont principalement constitués des :

- Affiliations, licences, droits d'engagement et autres recettes d'exploitation (compétitions, assurances...) pour 758K€ environ
- Subventions d'exploitation pour 116K€
- Loyers du logement pour 5K€

Les charges de fonctionnement sont principalement constituées des :

- Dépenses d'affiliation, reversement des licences à la FFC, reversement des droits d'engagement et autres dépenses (compétitions, assurances...) pour 533K€
- Autres achats et charges liées à l'exploitation pour 33K€ (carburant, entretien, maintenance, frais d'AG, CD, Bureaux Directeurs, vacations, formations, honoraires, charges locatives...
- Frais de déplacement, de stages et d'hébergement... pour 120K€ environ

Les impôts et taxes correspondent essentiellement à la taxe foncière de l'appartement pour près de 3K€

Les charges de personnel correspondent exclusivement aux salaires bruts (y compris congés payés) des permanents pour et charges patronales associées pour 126K€

Les charges d'amortissements soit 22K€ sont relatives aux matériels utilisés pour les besoins de l'activité de l'association

Puis les flux de notre trésorerie :
229.4K€ en début d'exercice

Résultat corrigé (CAF) + 73.4K€

Souscription d'emprunt + 250K€

Subventions d'investissement + 22K€

Dépenses d'investissement - 3K€

Créances usagers - 26.2K€

Dettes fournisseurs + 48.8K€

Autres créances - 6.4K€

Autres dettes + 32.3K€

La trésorerie est générée par l'activité correspondant au résultat de l'exercice augmentée des charges non décaissables (essentiellement dotations aux amortissement et provisions) et diminuée des produits non encaissables (subventions virées aux comptes de résultat)

Et par le cycle d'exploitation :

Encaissement moins rapide des créances usagers et un décaissement également moins rapide des dettes fournisseurs, par rapport à l'année 2019.

De plus la quote-part des subventions perçues d'avance est plus importante qu'à la fin de l'exercice précédent (subvention FFC)

Solde de trésorerie + 620.4K€

Enfin je vous présente notre bilan au 31 octobre 2020, équilibré à hauteur de 849 389€, contre 444 335€ en 2019.

A l'actif	Immobilisations	128 110€
	Créances usagers	41 945€
	Autres créances	58 891€
	Trésorerie	620 443€

Au passif	Fonds associatifs	356 519€
	Provisions	45 000€
	Dettes Financières	250 000€
	Dettes fournisseurs	68 049€
	Autres dettes	129 822€

Enfin la reconstitution de notre trésorerie par les flux financiers :

Fonds de roulement 523 408€

Excédent en fonds de roulement 97 035€

= Trésorerie 620 443€

Je vous propose d'adopter un budget 2021 qui répond au triple objectif :

- De poursuivre le renouvellement de notre matériel.
- De nous donner les moyens financiers de poursuivre notre activité sportive de compétition au plus haut niveau (et notamment au travers du pôle espoirs)
- D'aider les clubs par une baisse des droits d'organisation et des affiliations.

Budget Prévisionnel 2021 du Comité Régional:

Le budget 2021 est donc construit sur ces principes et s'équilibre à hauteur de 861.000€ pour le budget général, contre 1.117.100€ en 2020.

Par prudence nous avons retenu les réalisations 2020, complètement impactée par la crise sanitaire, notamment pour les licences et les droits d'organisations et d'engagements.

Nous incluons dans ce budget des subventions à hauteur de 98.000€, à savoir 40.000€ du Conseil Régional, 18.000€ de l'ANS, 20.000€ du Conseil Général du Doubs pour l'entretien et la mise en valeur des sentiers de randonnées départementaux, 18.000 € de la FFC et de la LNC et 2.000€ de divers partenariats.

Les recettes liées à notre pratique sportive s'élèvent à 740.100€.

Parallèlement les dépenses liées à notre activité sportive se chiffrent à 585.900€ et les frais de déplacement et de stages à 40.000€ ; nous avons prévu la rémunération du commissaire aux comptes pour 6.000€.

Les frais de personnel sont budgétisés à hauteur de 86.000€.

Un versement de 62.000€ permet l'équilibre du budget annexe pôles espoirs.

Les amortissements et le financement des investissements se chiffrent à 66.000€.

Enfin nous espérons réaliser des dépenses d'investissement, à hauteur de 66.000€, avec le renouvellement d'un véhicule et l'acquisition de divers matériels sportifs et informatiques.

Budget prévisionnel annexe logement :

Le budget est équilibré à hauteur de 7.200€ (montant des recettes locatives pour 6.300€)

Nous prévoyons des travaux d'entretien à hauteur de 3.200€.

Nous confions la location et la gestion de l'appartement à une agence professionnelle.

Budget prévisionnel du budget annexe Pole espoirs :

Equilibré à hauteur de 108.000€.

Les charges de personnel représentent 53.000€ et la rémunération des intervenants extérieurs est prévue pour 1.000€ (suivi médical des athlètes)

L'activité des pensionnaires du pôle espoir représente 45.000€, dont 34.000€ pour leur hébergement.

Les participations des athlètes sont estimées à 34.500€, dont 34.000€ pour la refacturation de leur hébergement.

Les autres recettes proviennent de la subvention DRJS pour du matériel et des actions ponctuelles pour 2.500€, et de la participation du comité régional pour 62.000€.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite un bon début d'année 2021.

Le Trésorier Général